



Montreux ouvre son Bureau Communal des Ecoles

Donnant suite à une décision cantonale, la Commune de Montreux reprend les tâches administratives liées à certaines activités parascolaires jusqu'ici prises en charge par les secrétariats des établissements primaires et secondaires montreusiens. Une plateforme de gestion des activités extra-scolaires a de plus été mise en place pour permettre aux parents d'effectuer les démarches en ligne.

Pour assumer efficacement ces nouvelles tâches, notamment la gestion des attestations de transport, ainsi que des inscriptions aux devoirs surveillés et aux repas servis par les restaurants scolaires de Montreux-Est et de Montreux-Ouest (le Carambert), la Commune a créé un Bureau Communal des Ecoles (BCE).

Ouvert depuis le 16 août au sein du service de la Cohésion sociale, des familles et de la jeunesse, à l'avenue des Alpes 22, le BCE répond aux questions et besoins des parents sur les activités parascolaires de leurs enfants et gère la plateforme www.monenfant.ch qui permet déjà l'inscription en ligne à ces activités et leur paiement. La plateforme est appelée à se développer et deviendra progressivement l'outil principal de la gestion des activités parascolaires des enfants.

Tous les parents d'enfants scolarisés dans les établissements primaires et secondaires de Montreux ont reçu un courrier de la Commune, leur annonçant ces changements et leur expliquant la procédure pour ouvrir un compte « parents » sur le site www.monenfant.ch

- Bureau Communal des Ecoles (BCE) de Montreux
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et le mercredi de 14h à 16h
Avenue des Alpes 22, 1820 Montreux
bce@montreux.ch / 021 962 78 33
- Plus d'informations sur www.montreux.ch/sfj/bureau-communal-des-ecoles
- Inscriptions aux activités parascolaires sur www.monenfant.ch